

Ecole du Centre

28 avenue du Général De Gaulle
55190 Pagny sur Meuse
03 29 90 64 87
ce.550383@ac-nancy-metz.fr



Conseil d'école n°1

Année scolaire 2019-2020

Mardi 5 novembre 17h30

Personnes présentes

Directrice et enseignante: Mme Pracht

Enseignants: Mme Assadourian, Mme Knoery Mme Fournier, Mme Gremillet

Représentants de la mairie de Pagny: M Magnette

Représentants de la mairie de Troussey: M Guillaume, maire

Représentant de la mairie d'Ourches: Mme André

Représentant de la Codecom : M Magnette

Délégués de parents d'élèves: Mme Sambou, Mme Strich, Mme Moumni, Mme Loisy

Personnes excusées: M Bertin, IEN, M Pagliari, maire de Pagny, M Fluhr, enseignant

1. Résultats des élections : Une liste présentée :

1. Nombre d'inscrits : 214
2. Nombre de votants : 130
3. Nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
4. Nombre de suffrages exprimés : 115
5. taux de participation : 60,75%

Sont élus titulaires : Mme Strich, Mme Sambou, Mme Linard, Mme Moumni, M Allio

Sont élus suppléants : Mme Pelletier, M Roussy, Mme Petit, Mme Loisy, Mme Grandmontagne

Pour faciliter le vote, nous pourrions décider, en conseil 2, que le vote ne se fasse que par correspondance.

3. Attributions du conseil d'école, rôle des parents délégués :

Les parents élus ont pour rôle de représenter les parents auprès des enseignants. Ils participent au conseil d'école mais également à la mise en place de projets, peuvent proposer des idées, remonter des questions....

Le conseil d'école se réunit au moins trois fois par an. Il :

- vote le règlement intérieur de l'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles

4. Présentation de l'école :

5 enseignants, 2 AESH (aide aux enfants en difficulté)

Un maître E (M Durand) : spécialisé pour la prise en charge des élèves en difficulté, intervient en prenant en petits groupes les élèves qui en ont besoin.

Le psychologue scolaire peut également effectuer un bilan ou un entretien, en fonction des besoins. La demande peut venir de la famille et/ou de l'enseignant. Cela permet de mieux comprendre l'élève pour mieux le prendre en charge.

L'infirmière scolaire se propose d'accompagner les familles qui en ressentent le besoin sur différentes questions : l'aide à la prise de rendez-vous, le premier bilan médical (vue, audition..), le conseil.

Deux postes en service civique ont été proposés, sans réponse.

Effectifs :

CP : 20, M Fluhr et Mme Fournier

CE1 : 26, Mme Pracht

CE1-CE2 : 9+16= 25 Mme Knoery

CE2,CM1 : 6 + 22= 28, Mme Gremillet, qui remplace Mme Duvernier

CM1, CM2 : 7+20= 27 Mme Assadourian

TOTAL : 126 élèves

Pour l'année 2020-2021, prévisions d'effectifs :

CP : 27

CE1 : 20

CE2 : 35

CM1 : 22

CM2 : 28

Total : 132

Parents et représentants des communes s'inquiètent du nombre important d'élèves pour 5 classes dans l'école. L'année qui suivra est également lourde. Tous trouvent qu'une ouverture de classe serait pertinente. Mme Pracht va faire part des ces inquiétudes à l'inspection.

5. Règlement intérieur : le règlement est voté sans modifications.

Beaucoup s'inquiètent de l'utilisation de la route comme moyen de déposer des enfants, ce qui est gênant et dangereux. Le parking est mal utilisé, certains piétons et conducteurs imprudents. Ce point est pourtant noté dans la règlement.

Pour une meilleure protection des élèves venant en vélo, il serait préférable de mettre le garage à vélo près des murs de l'école (soit dans l'herbe derrière, soit sur l'aire piétonne).

6. PPMS : Pas de modifications prévues.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé sans soucis.

Il faudra un double des clés du portail bas, nouvellement installé (c'est une issue de secours).

Il faudra revoir le boîtier PPMS qui dysfonctionnait.

Un exercice de confinement sera fait ce trimestre.

7. Bilan de la coopérative scolaire pour l'année 2018-2019

- Total des charges : 11585

- Total des produits : 8617

Résultat : - 2968

Solde du compte : 1051e

Dépenses du quotidien : achat des carnets de liaison, adhésions OCCE (assurance) , livres et abonnements, jeux de classe, récompenses rallye lecture et comportement, petit matériel d'arts plastiques ou autre, élevages du cycle 2.

Sorties : Aquarium, Théâtre à Toul, théâtre à Lachaussée, Fort Aventure, lac du Der, salle Poirel : au total 3567°. **Soit une dépense de 27° par élève pour les sorties.**

Achat de biens durables : ventilateurs.

Recettes : cotisations des parents, subvention de la Codecom (10° par enfant), vente de chocolats (564° de bénéfice) et vente des photos (2180° de bénéfice).

Le montant des dépenses s'explique aussi par le nouveau fonctionnement avec la Codecom qui ne permet plus d'achats ponctuels sans bon de commande : certaines cartouches, matériel, pharmacie ont dû être payés par la coop. Des timbres ont dû être achetés car non livrés à temps..Tout cela chiffre vite, pour des dépenses qui ne devraient pas être prises en charge par la COOP.

M Magnette note ce souci et en discutera avec la Codecom.

L'école ne demande jamais de participation aux parents pour les sorties et la cotisation reste dans la moyenne basse.

Les comptes ont été vérifiés par les parents et envoyés à l'OCCE.

8. Projets et actions :

Concernant les travaux du quotidien, la Codecom a réalisé les demandes au fur et à mesure. On la remercie et on apprécie la réactivité de M Constant.

Travaux et achats réalisés : stores posés aux nouveaux bâtiments, panneaux d'affichage, étiquettes de classe, mobilier pour la salle bleue, sièges à roulettes.

A prévoir : vieillissement du matériel informatique (une classe mobile inutilisable) : la Codecom a pris acte. L'ordinateur de direction devrait être changé. Ce besoin en informatique a été notifié dès le changement de compétences.

La Codecom aurait-elle pu récupérer un TBI dans les classes qui ont fermé ailleurs ?

Achats de chaises voire de tables plus adaptées à la taille des élèves en cycle 2 : l'enfant doit poser les pieds au sol, souvent les chaises sont trop hautes.

Concernant les fournitures et livres, nous avons à nouveau été gênés : la commande passée fin mai n'a été validée que tardivement, modifiée..La librairie, imposée par la Codecom comme unique fournisseur, a eu du mal à fournir et les commandes ont été reçues au compte goutte. Malgré des contacts avec eux pendant les grandes vacances, il a été difficile d'obtenir les manuels indispensables à la préparation de classe.

Evaluations : des évaluations nationales ont été passées par les élèves de CP et CE1. Les parents seront vus en rendez-vous selon les besoins.

Les enseignants se sont réunis pour en faire le bilan. Des actions sont menées en classe : travail de remédiation notamment et prise en compte des besoins spécifiques.

La piscine, pour cette année s'organise comme suit :

1er trimestre : Mardi après-midi : CE1 et CE2 / vendredi matin : CP et CM1

3ème trimestre, jeudi : CM2-GS : matin

Nous remercions les parents dévoués qui accompagnent. Il est difficile de trouver plus de parents volontaires.

Liaison école-collège par Mme Matte

*Au cours de cette première partie d'année scolaire, les enseignants de CM2 et les professeurs du collège de Vaucouleurs se sont réunis le 14 octobre en **Conseil Ecole-Collège**.*

Le conseil école-collège est présidé conjointement par le principal du collège (ou son adjoint) et par l'IEN chargé de la circonscription du premier degré (ou le représentant qu'il désigne) dont dépendent les écoles du secteur.

*Cette instance qui **se réunit deux fois par an assure la continuité pédagogique entre l'école et le collège** afin de permettre à tous les élèves d'atteindre des objectifs fixés par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.*

*Durant ce conseil les enseignants **proposent et discutent autour des projets de liaison** (entre les classes mais aussi entre enseignants) qui seront mis en place tout au long de l'année. Le **calendrier des interventions du poste LEC** y est présenté ainsi que les thématiques qui seront abordées au cours des conseils de cycle 3.*

Le premier projet de liaison de cette année a eu lieu le mardi 8 octobre. Il s'agit de la course de solidarité organisée par le collège à laquelle les élèves de CM des écoles de Maxey, Rigny, Pagny sur Meuse et Vaucouleurs ont participé accompagnés par des élèves d'ULIS. Les CM ont parcouru avec des 6èmes et 5èmes environ 800km sur les 1400km au total et ont apporté leurs contributions à la collecte organisée au profit des Restos du Cœur. Cette dernière a rapporté environ 300kg de denrées.

Mme Assadourian précise :

- les CM1 et CM2 s'entraîneront tous au Mathador et les CM2 iront faire le tournoi
- Mme Matte interviendra à partir de janvier auprès des CM2 tous les lundis, en maths, français et langues. Puis elle abordera avec eux la méthodologie et la préparation au collège.
- Des projets auront lieu également avec les professeurs de français (vocabulaire) et d'art plastiques.
- des élèves ambassadeurs viendront, comme chaque année, présenter le collège aux CM2 et répondre à leurs questions.

Autres projets :

Tout au long de l'année, toutes les classes participent également à des actions citoyennes : ELA, collectes de cartouches...

Nous souhaiterions que des bacs soient mis dans chaque classe pour faire le tri sélectif.

La photo de classe a eu lieu. Le bénéfice ira à la coopérative scolaire pour financer les sorties.

Vente des chocolats : devant son succès, elle a été reconduite cette année.

Projet école et cinéma : les classes de CP, CE1 et CE2 participent à Ecole et cinéma. Ce projet permet un accès au cinéma, avec trois visionnages par an et une exploitation en classe. La première projection, du mardi 5 novembre, proposait des courts-métrages, en noir et blanc. C'est l'occasion de découvrir d'autres facettes du septième art.

M Magnette précise que Cravlor pourrait peut-être effectuer ces séances : à voir.

Cérémonies :

Les CE2 ont participé à la cérémonie du 6 octobre au monument aux morts.

Pour le 11 novembre, Mme Knoery sera présente et accueillera les CE2 ainsi que les autres élèves qui souhaiteraient participer pour chanter la Marseillaise.

Il est envisagé que l'année prochaine, les élèves participent à la cérémonie à Troussey, afin de faire vivre chaque village.

M Magnette remercie l'enseignante pour son implication.

Projet arts :

Les trois classes de cycle 2 participent également à un projet en art, avec la FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain), sur le thème : égalité filles-garçons.

Chaque classe bénéficiera de l'intervention de deux plasticiennes, afin de réaliser des productions plastiques qui seront exposées au musée à Commercy, à côté d'oeuvres d'artistes.

Comme chaque année, les élèves participent à **Silence on lit** : moment de lecture plaisir et silencieuse, dans la classe.

Pour égayer les récréations, surtout pendant l'hiver, nous proposons des activités calmes : légos, blocs de construction, puzzle... Si des parents en ont en trop, qui sont en bon état, ils peuvent être donnés.

Le vendredi 20 décembre aura lieu l'**après-midi de Noël**, avec cinéma et goûter, offerts par la mairie, qu'on remercie.

Les parents d'élèves informent qu'ils sont en train de former une Association de Parents d'Elèves, dans le but de participer à la mise en place ou financement de projet.

La séance est levée à 20h.